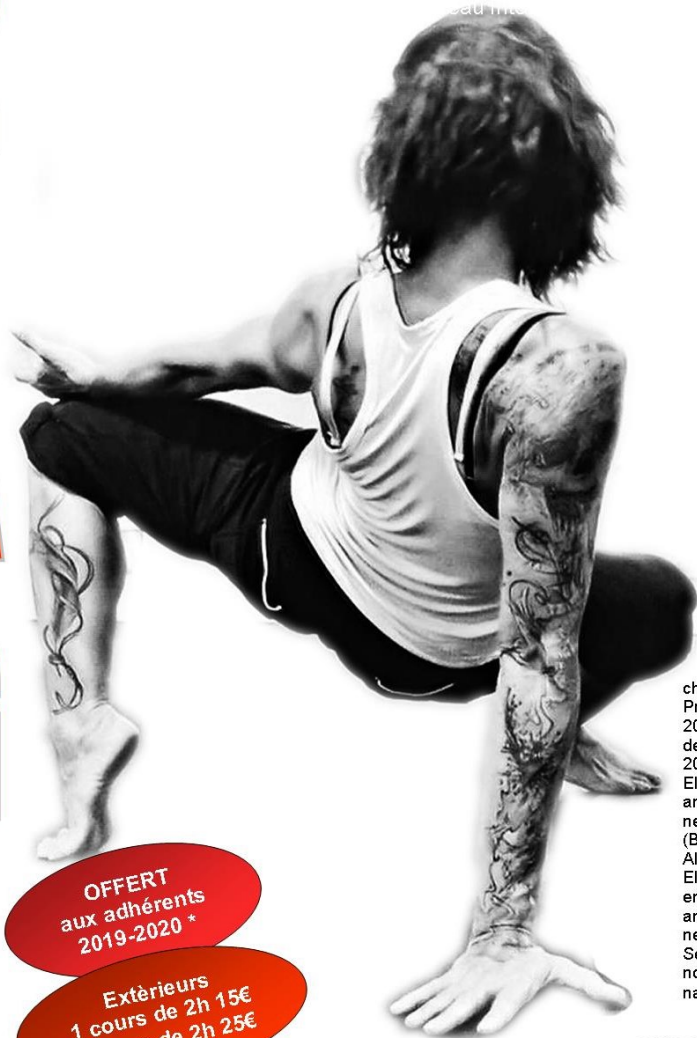


S  
T  
A  
G  
E

# Contemporain

Ouvert aux ados, adultes dès 12 ans. Niveau Inter

saison  
20<sup>20</sup>  
21



Vendredi  
**23**  
19h-21h

Samedi  
**24**  
10h30-12h30

**Oct**

avec

**Sandra**

**BEUBATIER**

Professeur D.E, danseuse, chorégraphe. Professeur diplômé d'état en 2000 et directrice artistique des Studios Contigus depuis 2003.

Elle enseigne la danse aux amateurs et futurs professionnels en France et à l'étranger (Barcelonne A. SANCHEZ, Allemagne, ...)

Elle crée la Cie Chrysmèles en 2008 pour développer son art dans le milieu professionnel.

Ses créations ont obtenues de nombreux prix au niveau national et international.

OFFERT  
aux adhérents  
2019-2020 \*

Extérieurs  
1 cours de 2h 15€  
2 cours de 2h 25€

Inscription conseillée  
Au + tard Merc 21/10

Atelier Danse

ZA La Burlière

13530 TRETTS

04.42.29.38.39

06.52.48.35.71

www.atelierdanse.net



Atelier Danse

Contemporain  
Vend 23 & Sam 24 Oct  
STAGE

Cours ouvert à tous ados, adultes dès 12 ans. Niveau Inter  
Cours limité.

## INSCRIPTIONS

Pour être validée, l'inscription devra être accompagnée du règlement total et retournée à l'adresse ci-dessus au plus tard le **mercredi 21/10**, au-delà, les inscriptions pourront se faire sur place dans la limite des places disponibles).

NOM : ..... PRENOM : .....  
Date de Naissance : ..... / ..... / .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tel : .....  
Mail : .....  
Facebook : ..... Autorisation de diffusion d'images : Oui / Non

- Vendredi 23 : 19h - 21h
- Samedi 24 : 10h30 - 12h30

Extérieurs :  
1 cours de 2h : 15 €  
2 cours de 2h : 25€

Stage offert  
aux  
adhérents  
19/20 \*

\* ou membres de leur famille dans la limite des 5 jours (cumulable avec nos précédents stages).

TOTAL : ..... (Esp ou chèque à l'ordre de CHORE-ART)

**PRISE EN CHARGE** Conseil Général 13 (Carte Collégiens), Mairie de Trets (PASS LOISIRS pour maternelle, primaire et collège). Renseignez-vous !

### REGLEMENT

Les inscriptions sont indispensables à la bonne organisation de l'évènement. Les places sont limitées et seront acceptées au-delà de la date de clôture des inscriptions dans la limite des places disponibles. L'association se réserve le droit d'annuler un cours si le quota minimum de 8 stagiaires n'est pas atteint (les chèques seront alors réexpédiés). Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association. La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par quelques personnes que ce soit, y compris les stagiaires et professeurs. Prévoir éventuellement une assurance personnelle durant le stage.